

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ROCHESSAUVÉ**  
République Française – Département de l'Ardèche

Date de convocation : 28/03/2023      Date d'affichage : 13/04/2023

Nombre de

Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 08

Votants : 08

Le six avril de l'an deux mil vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de ROCHESSAUVÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Sébastien VERNET, Maire.

**Etaient présents :** BENLIAN Lydie, ZAESSINGER Cécile, AMBLARD Gilles, VIDAL Carine, VERNET Sébastien, MOUTON Josiane, , KHOUNI Jamila, CLAUZIER Manon

**Etaient excusés :**

**Etaient absents :** SABOT Nicolas, GAT Nicolas, BASSET Anselme

**Secrétaire de Séance :** BENLIAN Lydie

**OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LA CREATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION**

L'association " Comité des fêtes de Rochessaive" dont le siège est à Rochessaive a pour objet de proposer diverses festivités tout au long de l'année pour favoriser l'attractivité et la vie de la commune.

Le conseil municipal, souhaitant encourager la vie associative sur la commune, a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle à la création d'association.

Au vu de la nature du projet qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider il est proposé :

- d'accorder à l'association " Comité des fêtes de Rochessaive" une subvention exceptionnelle de 2000 euros pour favoriser le développement d'animations et d'activités sur le territoire communal.

Cette dépense sera imputée au chapitre 6574

- d'autoriser M. le maire à signer toutes pièces nécessaires.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

ACCEPTE le versement de la somme de 2000€ à l'association comite des fêtes de Rochessaive pour sa création

AUTORISE le maire à signer toutes pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Délibération 2023 - 11

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 007-210701942-20230406-DB\_2023\_11-DE

S<sup>2</sup>LO

Le Maire,  
Sébastien VERNET



*Lydie Bentrion*

*[Signature]*  
Secrétaire de  
Séance